



Contrôle Urssaf Nouvelles modalités de contrôle ! Comment y faire face

Mercredi 27 mai 2020

Paris

De 9h00 à 17h00

Programme

Ouverture :

Comment se préparer à un contrôle Urssaf ?

- **Comment anticiper les risques encourus ?**
Mise en place d'un plan d'action dès la clôture du précédent contrôle, réalisation d'une revue des pratiques de l'entreprise
- **Quels sont les points de vigilance sur les risques de redressements les plus courants ?**
Indemnités de rupture, avantages en nature et frais professionnels, stock-options et attributions gratuite d'actions...
- **Quelle conséquence peut-on tirer de l'absence d'observation de l'agent lors d'un précédent contrôle?**
- **Absence de décision implicite ou nouvelle pratique**
Comment s'assurer de sa conformité avec la législation applicable ?

Procédure de contrôle Urssaf : une fois l'avis de contrôle reçu, comment s'organiser?

- **L'avis de passage : les conditions**
Quelles sont les mentions devant obligatoirement figurer sur l'avis ? Quid du délai entre l'avis de passage et la première visite ?
- **Les modalités de contrôle**
Contrôle sur place, contrôle sur pièces : quels sont les types de contrôles possibles ? Les documents consultés ? Le contrôle peut-il intégrer des éléments de faits antérieurs à la période vérifiée ? Échantillonnage et extrapolation : l'employeur doit-il être associé à chaque phase pour respecter le contradictoire ? Changement d'Urssaf de liaison en cas de versement des cotisations en un lieu unique (VLU) : quel effet sur le contrôle déjà engagé par la première Urssaf désignée ?
- **La lettre d'observation : quel doit être son contenu ? Un délai de réponse allongé pour le cotisant**
Mention de la possibilité de se faire assister, du mode de calcul des redressements envisagés, signataires...: quelles sont les règles ? Quand faire la demande de délai supplémentaire ? Selon quelles modalités ?
- **Allongement de la période prise en compte pour l'absence de mise en conformité**
Nouveau délai de six ans, fin de la contresignature par le directeur de l'Urssaf
- **Un droit à l'erreur étendu au 1er janvier 2020 : quel périmètre ?**
- **Suite du contrôle : observations, transaction, contestation, que peut faire l'entreprise ? Une modification des majorations au 1er avril 2020**

Contrôle Urssaf et travail dissimulé : une procédure et des sanctions bien spécifiques

Avec les interventions de :

Xavier PIGNAUD, Avocat associé, Rigaud Avocats

Gisèle RUESZ-VILLENA, Responsable des Contentieux amiables et judiciaires, Urssaf Ile de France

Cette journée sera animée par Rachel BRUNET, Rédactrice en chef du quotidien *Liaisons sociales*

Vous êtes concernés :

- *DRH/Responsables RH*
- *DAF/ Responsables administratifs comptables ou financiers*
- *Directeurs juridiques/Juristes d'entreprise*
- *Responsables paye et rémunérations /Gestionnaires paye*
- *Directeurs et chefs comptables*
- *Experts-comptables*
- *Avocats*

Objectifs

- *Appréhender le nouvel encadrement réglementaire du contrôle Urssaf*
- *Adapter ses pratiques pour éviter tout risque de redressement*
- *Savoir agir face à un contrôle Urssaf*